



Oui ! Je veux contribuer au Fonds Marie-Victorin.

Prénom, nom : _____
 Adresse : _____
 Ville, province : _____
 Code postal : _____
 Pays : _____

No d'identification : _____
 No de tél. domicile : _____
 No de tél. bureau : _____
 Cellulaire : _____
 No de tél. de préférence : Domicile Bureau Cell.
 Courriel : _____

Corrigez, s'il y a lieu, vos renseignements personnels.

Je souhaite que mon don soit anonyme.

Option 1 → Mon don unique aujourd'hui

Voici mon don de : 2 500 \$ 1 000 \$ 500 \$ 100 \$
 Autre _____ \$

Option 2 → Mon engagement pluriannuel

1 000 \$ / année x 3 ans, pour un total de 3 000 \$
 250 \$ / année x 3 ans, pour un total de 750 \$
 50 \$ / année x 3 ans, pour un total de 150 \$
 Autre : _____ \$ / année X _____ ans

→ Modalités de paiement

Carte de crédit Chèque à l'ordre de l'Université de Montréal

Carte personnelle Carte d'entreprise

_____ / _____ / _____
 No de la carte Date d'expiration (mm/aa) AVS

Signature _____ Date _____

Retenue sur le salaire. (Par paie)* Retenue sur la rente. (Mensuel)*

*Réservé aux employés et aux retraités de l'UdeM - Matricule : _____

Un reçu fiscal sera délivré pour tout don. Le relevé T4 fait office de reçu officiel pour les personnes qui donnent par retenue sur le salaire.

Mon entreprise participe au programme de dons jumelés. (Nom de l'entreprise) _____

→ Attribution de mon don

À l'Université de Montréal

Fonds Marie-Victorin (0364-12)
 Priorités de l'unité _____
 (Spécifiez le département ou la division)

Autre (Spécifiez votre choix)** _____
 ** (Sous toutes réserves que le fonds existe ou avec entente préalable avec les représentants du Réseau des diplômés et des donateurs.)

→ Demande d'information

J'aimerais obtenir des renseignements sur :

- Le don testamentaire
- Le don de titres
- La création d'un fonds personnalisé
- J'ai déjà prévu un legs à l'Université de Montréal dans mon testament.
- J'envisage de faire un legs à l'Université de Montréal dans mon testament.

→ Description de l'affectation

Le Fonds Marie-Victorin est un fonds permanent dont une portion des rendements est redistribuée chaque année pour offrir une bourse à un étudiant inscrit au doctorat à l'Université de Montréal. Il est nommé en l'honneur du fondateur de l'Institut botanique.

Un don au Fonds Marie-Victorin permettra de:

- Remettre une bourse de prestige d'une valeur minimale de 5000 \$ à un étudiant ou une étudiante dont la thèse est dirigée ou codirigée par un professeur-chercheur de l'IRBV
- Inciter les étudiants(es) à poursuivre leurs études de doctorat à l'IRBV
- Stimuler la recherche de haut niveau à l'IRBV

→ Avez-vous songé au don testamentaire ?

Que ce soit parce que vous vous passionnez pour la musique, l'environnement ou la justice sociale. Ou parce que vous désirez participer aux avancées de la recherche médicale, source d'espoir pour de nombreuses personnes aux prises avec la maladie. Ou encore, parce que vous croyez fermement que l'éducation supérieure est essentielle au développement de la société.

Quelles que soient vos raisons, un don testamentaire peut vous permettre de concrétiser votre rêve philanthropique.

L'équipe du Réseau des diplômés et des donateurs possède l'expertise pour vous aider à concrétiser le projet de don testamentaire qui représentera vos valeurs, vos intérêts et vos passions.

La Société du patrimoine regroupe, remercie et honore les personnes qui s'engagent à donner à l'Université de Montréal par voie testamentaire ou sous toute autre forme de don planifié (don de titres et police d'assurance-vie).

N'hésitez pas à communiquer avec notre directrice des dons planifiés :

Francine Cardinal, LL.B., MBA

Université de Montréal

514 343-6020

Sans frais : 1 888 883-6812

francine.cardinal@umontreal.ca

→ Pour information

Isabelle Morin, Conseillère en développement

isabelle.morin.9@umontreal.ca

Téléphone : 514 343-6111, poste 51264

Numéro d'enregistrement d'organisme de

bienfaisance : 10816 0995 RR0001

Casier postal 6128, succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) H3C 9Z9

514 343-6812

Sans frais : 1 888 883-6812

Tous les renseignements fournis à l'Université

de Montréal demeurent confidentiels.

→ Reconnaissance – Privilèges offerts aux donateurs de l'Université de Montréal

LES AMIS

Dons annuels de 20 \$ à 999 \$

- un abonnement au bulletin UdeMNouvelles, si désiré.

LE CLUB DU RECTEUR

Dons annuels de 1 000 \$ à 9 999 \$

- le privilège accordé précédemment;
- une épinglette de reconnaissance;
- deux billets de stationnement UdeM sur le campus principal;
- des laissez-passer aux conférences « Les Belles Soirées » (maximum deux paires par saison);
- une invitation à deux activités annuelles exclusives;
- la publication du nom du donateur dans la revue Les Diplômés de l'UdeM et sur le site web du Réseau des diplômés et des donateurs.

LE CERCLE DU CHANCELIER

Dons cumulatifs de 10 000 \$ à 99 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- un certificat de reconnaissance.

LE CERCLE DES AMBASSADEURS

BRONZE

Dons cumulatifs de 100 000 \$ à 499 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation aux vernissages du Centre d'exposition de l'UdeM;
- une invitation à deux concerts de la Faculté de musique de l'UdeM;
- une invitation à la Collation des doctorats de 3^e cycle de l'UdeM.

ARGENT

Dons cumulatifs de 500 000 \$ à 999 999 \$

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation à une activité annuelle exclusive.

OR

Dons cumulatifs de 1 000 000 \$ et plus

- tous les privilèges accordés précédemment;
- une invitation du recteur à un dîner annuel.